Défenseurdesdroits
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

GIP "PARIS 2024"
96, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Paris, le

17 MAI 2017

A rappeler dans toute correspondance :
N/Réf : MSP-SP n°17-003099-LM/MJJ

Interlocutrice : Laurence MARQUETTY
Téléphone : 01.53.29.22.00
Courriel : laurence.marquetty@defenseurdesdroits.fr

Madame, Monsieur,

Par courrier en date du 21 mars 2017, j'ai appelé votre attention sur la réclamation de l'Association FRANCOPHONIE AVENIR relative au non-respect de la loi n°94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

Par courrier en date du 21 avril 2017, vous m'avez fait part, par l'intermédiaire de votre conseil, de vos observations sur ce dossier.

Vous m'avez ainsi, d'une part, rappelé le contexte de promotion internationale dans lequel s'est inscrite la projection du slogan « Made for Sharing » en faveur de la candidature de la Ville de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 et, d'autre part, indiqué votre interprétation des dispositions de la loi relative à l'emploi de la langue française.

Prenant acte des explications que vous m'avez apportées sur ces différents points, je regrette cependant que votre démarche de promotion, qui passe nécessairement par l'information du public sur la candidature de la Ville de Paris aux Jeux Olympiques de 2024, n'ait pas davantage tenu compte de l'esprit de la loi de 1994, qui tend à la préservation et à la promotion de la langue française.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques TOUBON

Les données nécessaires au traitement des courriers reçus par le Défenseur des droits sont enregistrées dans un fichier informatisé destiné à son usage exclusif pour l'accomplissement de ses missions. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous adressant au service de Déontologie pour plus d'informations.